Prochain numéro : le vélo dans la ville…

Les Antennes

Le gratuit citoyen de la région grenobloise

www.lesantennes.com

numero 7
Fevrier/Mars 2008

édito

En deçà du politique

On aime dire aux Antennes que nous ne sommes pas un journal d'opinion mais un journal des opinions. En revanche, s'il y a une idéologie que nous revendiquons, c'est bien celle du **Développement Durable.** Mais une fois dit cela, vous, lecteurs, n'êtes pas forcément plus avancés sur ce qui guide Les Antennes (seuls 16 % des 58,5 % de Français qui ont déjà entendu parler de Développement Durable savent réellement ce qu'il signifie - Sondage Louis Harris, juin 2005).

Bien sûr, par développement durable, on entend **la sauvegarde de notre planète,** mais on méconnaît souvent ses trois autres piliers que sont : l'économie, le social et la gouvernance. Par **économie,** il faut entendre les démarches qui favorisent les compétences locales, la formation, l'insertion, l'économie sociale et solidaire, le commerce équitable… Par **social :** la réduction des inégalités, la lutte contre les exclusions, tout ce qui améliore la qualité de vie au quotidien… Et par **gouvernance :** les démarches qui associent les parties prenantes, l'information, la concertation, la transparence des procédures… C'est vaste, mais c'est en même temps très « orienté ». Donc en ces temps d'élections municipales, quoi de plus normal que Les Antennes s'interroge sur ce que les habitants de la région grenobloise souhaitent pour les cinq prochaines années. En deçà du politique, en amont des choix qui seront faits, et bien sûr, au-delà des partis, regardons ce à quoi nous aspirons concrètement.

Anne Benoit-Janin

illustration Alain Leroux

FUTUR(E)S ÉLU(E)S,

CE QUE NOUS VOULONS POUR CES 5 PROCHAINES ANNÉES.

Emploi, logement, déplacements, social, démocratie participative, développement durable, urbanisme, sécurité… Les futures équipes municipales auront du pouvoir pour agir sur tout cela. Que souhaitent les 300 personnes enquêtées sur tous ces points ? Réponses pages 2, 3.

L'Eau Vive
mon magasin Bio
• Pains et viennoiseries bio
• Alimentation bio et diététique
• Cosmétiques bio et naturels
• Compléments alimentaires
• Eco-produits...

Dès le 1er mars, découvrez nos promos de printemps !!!
à Grenoble

CENTRE VILLE
4, Place aux Herbes
Tél. 04 76 42 33 02
Lundi : 10h-13h / 14h-19h30
Du mardi au vendredi :
9h-13h / 14h-19h30
Samedi : 9h-19h00

ÉCHIROLLES
Centre Commercial Carrefour
Tél. 04 76 40 21 75
Tous les jours : 9h-20h
Samedi : 9h-19h30

MEYLAN
3, Allée des Centaurées
Derrière CC Carrefour
Tél. 04 76 51 19 50
Tous les jours : 9h-19h30
Samedi : 9h-19h00

BRIÉ ET ANGONNES
Route Napoléon
T. 04 76 73 70 01
Tous les jours :
9h30-12h30 / 16h-19h30
Vendredi :
9h30-12h30 / 15h30-19h30
Samedi :
9h30-13h00 / 16h00-19h00

DOSSIER

FUTUR(E)S ÉLU(E)S

CE QUE NOUS VOULONS,

POUR CES CINQ PROCHAINES ANNÉES

317 personnes ont répondu par téléphone à ce questionnaire réalisé avec l'aide d'un groupe d'habitants de l'agglo et d'étudiantes de l'IUT Tech de Co (39,4 % des personnes interrogées ont trouvé ce questionnaire trop orienté, 56.5 % adapté aux problématiques actuelles). Le questionnaire a passé en revue les compétences des communes pour limiter les réponses à leurs champs d'action réels, soit : le logement, l'aménagement de la ville, le social, la culture, l'emploi, la sécurité, la circulation et les déplacements, la qualité de l'environnement, la démocratie participative. Vous aussi, participez à la préparation d'un numéro des Antennes : 04 38 12 90 59 ou lesantennes@laposte.net. Quatre villes ont été ciblées pour une étude plus différenciée des résultats : Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Corenc et St Egreve. Tous les résultats sur le site www.lesantennes.com.

Les trois souhaits prioritaires des personnes interrogées : que les futures équipes municipales agissent en premier sur le logement (48,6 %), sur la qualité de l'environnement (37,5 %), et sur l'emploi (35,6 %).

Vous souhaitez que l'équipe municipale qui sera élue dans votre commune agisse en priorité sur :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Le logement	48,6 %
La qualité de l'environnement	37,5 %
L'emploi	35,6 %
La culture	30,6 %
La sécurité	29,7 %
La circulation et les déplacements	27,4 %
Le social	27,1 %
L'aménagement de la ville	20,5 %

À noter : les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse "logement" (61,4 %), de Corenc la réponse "emploi" (54,2 %) et "sécurité" (45,6 %), de Grenoble "social" et "logement" à égalité (45,6 %) et de St Egrève, "logement" (40,6 %).

Logement, la priorité :

que la loi des 20 % de logements sociaux obligatoires par commune soit, au minimum, appliquée.

Concernant le logement, vous souhaitez que prioritairement elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Applique au minimum la loi des 20 % de logements sociaux obligatoires par commune :	50,5 %
Favorise la construction de logements qui réduisent les coûts des charges (chauffage, eau chaude) :	48,6 %
Mène une action sur les logements insalubres :	44,2 %
Mène une action sur les logements inoccupés :	32,8 %
Soutiennent les demandeurs de logement dans le privé (pour les cautions, et les garanties…) :	28,1 %
Favorise la construction de logements privés :	18,3 %
Densifie en favorisant par exemple la construction d'immeubles de plus de 4 étages :	4,7 %
Rien, non réponse ou autre :	7,9 %

Aménagement de la ville, la priorité :

le développement des parcs et des espaces verts.

Concernant l'aménagement de la ville, vous souhaitez que prioritairement elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Développe les parcs et les espaces verts :	42,6 %
Favorise l'implantation de commerces de proximité :	39,7 %
Rapproche les lieux de vie des lieux d'activité :	39,4 %
Valorise et rénove le bâti existant :	29,3 %
Crée plus d'espaces pour les enfants et les jeunes :	24,3 %
Favorise davantage la mixité urbaine :	22,4 %
Renouvelle le parc urbain :	18,0 %
Développe les centres commerciaux :	12,0 %
Rien, non réponse, ou autre :	4,7 %

Social, la priorité :

le soutien et l'accompagnement des personnes les plus en difficulté.

Concernant le social, vous souhaitez qu'en priorité elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Soutienne et accompagne davantage les personnes les plus en difficulté :	52,4 %
Crée de nouvelles structures pour les personnes âgées (foyers ou maisons de retraite) :	44,5 %
Développe l'aide à la personne :	39,4 %
Favorise le développement des modes de garde pour la petite enfance :	39,1 %
Favorise l'éveil et l'encadrement des jeunes :	30,9 %
Mène davantage d'actions de prévention (vaccination, sida…) :	30,0 %
Rien, non réponse, ou autre :	3,1 %

Culture, la priorité :

la valorisation du patrimoine naturel.

Concernant la culture, vous souhaitez en priorité qu'elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Valorise notre patrimoine naturel (montagne, faune) :	48,6 %
Favorise l'accès aux arts vivants (musique, théâtre) :	45,7 %
Valorise notre patrimoine local (musée, spécialités culinaires, histoires locales…) :	31,5 %
Favorise l'accès à l'offre déjà existante :	26,5 %
Favorise l'accès à la lecture :	24,3 %
Développe l'enseignement artistique :	21,5 %
Favorise l'accès aux arts plastiques :	17,0 %
Rien, non réponse, ou autre :	10,4 %

Emploi, la priorité :

des entreprises qui développent des emplois durables.

Concernant l'emploi, vous souhaitez qu'elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Favorise l'implantation d'entreprises qui développent des emplois durables :	45,7 %
Favorise l'implantation d'entreprises qui développent les énergies renouvelables :	42,3 %
Accompagne davantage les demandeurs d'emploi dans leur recherche :	33,4 %
Soutienne l'économie sociale et solidaire (entreprises qui placent l'homme avant le profit) :	28,1 %
Favorise l'implantation d'entreprises de haute technologie :	26,8 %
Soutienne des initiatives individuelles :	25,2 %
Favorise l'implantation d'entreprises qui emploient des personnes peu qualifiées :	19,9 %
Rien, non réponse, ou autre :	7,5 %

Profil des personnes interviewées

- Grenoble : 28,9 %
  St Martin-d'Hères : 26,6 %
  Corenc : 23 %
  St Egrève : 18,3 %
  Autres Communes de l'agglo : 3.2 %
- Moins de 25 ans : 32,3 %
  De 25 à 45 ans : 36,7 %
  De 46 à 60 ans : 20,3 %
  Plus de 60 ans : 10,7 %
- Hommes : 43.8 %
  Femme : 56.2 %
- Actif : 44,5 %
  Demandeur d'emploi : 6,9 %
  Etudiant/lycéen : 27,7 %
  Sans activité professionnelle : 6,0 %
  Retraité : 11,0 %
  Autre : 3,8 %

Toutes les réponses, ville par ville, sur le site : www.lesantennes.com

Sécurité, la priorité :

davantage de sécurité pour les déplacements (vélo, piéton et voiture).

Concernant la sécurité, vous souhaitez en priorité qu'il y ait :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Plus d'actions pour favoriser la sécurité des déplacements (vélo, piéton et voiture) :	52,1 %
Plus d'agents de la police municipale sur le terrain :	47,0 %
Plus d'actions de prévention et d'éducateurs spécialisés :	39,7 %
Plus d'actions de médiation :	29,0 %
Plus de possibilités pour s'informer sur nos droits et nous défendre :	23,3 %
Plus de vidéo-surveillance :	18,6 %
Rien, non réponse, ou autre :	4,1 %

Déplacement, la priorité :

le développement des transports en commun.

Concernant les déplacements, vous souhaitez qu'elle crée en priorité :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Des transports en commun :	47,0 %
La sécurité des déplacements :	39,1 %
Un réseau de pistes cyclables sûr :	37,9 %
Des places de stationnement :	36,6 %
Des facilités pour se déplacer en voiture :	32,2 %
Des zones piétonnes :	31,5 %
Rien, non réponse, ou autre :	2,8 %

Environnement, première priorité :

la lutte contre la pollution atmosphérique

Concernant la qualité de notre environnement, vous souhaitez qu'elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (2 réponses possible).

Lutte contre la pollution atmosphérique :	69,1 %
Lutte pour plus de propreté :	36,3 %
Lutte contre la pollution sonore :	31,5 %
Lutte contre la pollution électromagnétique (téléphonie…) :	20,5 %
Lutte contre la pollution visuelle :	18,3 %
Rien, non réponse, ou autre :	2,2 %

Environnement, deuxième priorité :

le développement des pratiques peu consommatrices d'énergie

Concernant toujours la qualité de notre environnement, vous souhaitez qu'elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (2 réponses possible).

Favorise les pratiques peu consommatrices d'énergie :	51,7 %
Préserve les espaces naturels encore existants :	46,1 %
Soutienne les entreprises qui ont une démarche de développement durable :	30,3 %
Limite la place de la voiture dans la ville et développe les transports en commun :	26,5 %
Favorise la production de produits locaux :	18,9 %
Rien, non réponse, ou autre :	9,5 %

Les grands enjeux des 5 années à venir,

la priorité: les transports en commun

Concernant les grands enjeux des 5 années à venir, vous souhaitez que l'équipe municipale qui sera élue donne la priorité aux :

Une seule réponse possible

Transports en commun (ligne de tram) :	59,0 %
Transports autoroutiers (rocade Nord, doublement A 480) :	25,9 %
Rien, non réponse, ou autre :	15,2 %

À noter : les Grenoblois sont les plus demandeurs de transports en commun (72,2 %) et les Corençais les moins nombreux (44,4 %).

Gestion de la commune, la priorité :

plus de transparence sur les dépenses et les attributions de subventions

Concernant la manière dont ces élus gèreront leur mandat, vous souhaitez que l'équipe municipale :

A été le plus cité par ordre décroissant

Fasse en sorte qu'il y ait plus de transparence sur les dépenses et les attributions de subventions :	56,5 %
Soit capable de changer d'avis face à une mobilisation forte de la population :	49,8 %
Donne davantage d'informations sur la gestion de la commune :	43,2 %
Organise un référendum sur les projets qui engageront fortement la commune :	24,6 %
Organise plus des réunions publiques :	17,7 %
Fasse réaliser des sondages par des organismes indépendants :	15,1 %
Rien, non réponse, ou autre :	11,3 %

“Guide de l’éco-électeur”

Les mairies peuvent agir concrètement pour améliorer l’environnement dans vos villes. Le site de Nicolas Hulot propose que vous, les habitants, coopériez avec les futurs élus pour faire avancer les idées de respect de l’environnement. Pour cela, il explique, à travers un guide pratique disponible sur le site, quels sont les rôles et actions qui sont du ressort des communes dans ce domaine, quels sont les défis à relever et comment vous pouvez intervenir dans la vie locale. Ce guide donne des outils aux citoyens pour qu’ils encouragent leurs élus à développer des démarches responsables.

Les municipalités peuvent agir sur trois niveaux. Tout d’abord, dans l’aménagement de nos villes par la mise en place d’infrastructures respectueuses de l’environnement : transports (pistes cyclables, prêts de vélos, covoiturage, transports en commun…) ; préservation d’espaces verts et naturels (moins de pesticides, maîtriser l’urbanisation) ; développement et maintien d’une agriculture locale ; gestion environnementale des eaux et des déchets ; éclairages publics peu coûteux en énergie ; limitation de la pollution visuelle (affichages publicitaires)…
Ensuite, par l’éducation et la sensibilisation des citoyens (campagne de communication pour le tri, les économies de ressources) ou par des incitations financières (aides aux particuliers qui emploient des énergies renouvelables, par exemple). Et enfin, en appliquant à leur propre fonctionnement des pratiques exemplaires : utilisation d’énergies renouvelables dans les bâtiments dont ils ont la gestion ; formation de leurs personnels ; dynamisation de l’économie locale et des producteurs soucieux de protéger l’environnement (cantines qui se fournissent en produits locaux ou “bio”). La ville peut aussi créer des emplois durables consacrés à la gestion environnementale de la collectivité.

Technologies et bonnes idées…

Ce guide propose par ailleurs différentes questions à poser aux candidats.
www.pacte-ecologique.org/

Aurélie Bonnet

Où sont les

Dans l’agglo, sur 26 communes, on compte trois femmes maires (11,5 %, légèrement plus que la moyenne française qui est de 10,9 %). 48 % des conseillers municipaux sont des femmes et seulement 40 % des adjoints (9 femmes sur 21 ont le titre d’adjoint au maire). Ainsi, en politique aussi, plus on monte dans la hiérarchie, moins on rencontre de femmes. Mais avec les prochaines élections, cette disparité ne devrait plus exister. Depuis 2007, les listes municipales doivent être composées alternativement d’un élu de chaque sexe (si le candidat de tête de liste est une femme, le premier adjoint sera un homme et ainsi de suite).

Marie-Christine Tardy est maire de Meylan. Elle est aussi Vice-présidente de la Métro et du parc de Chartreuse.

Vos débuts en politique ? Cela fait 25 ans que je suis élue. Je n’aurais jamais pensé que je ferais de la politique un jour. J’étais alors présidente de la fédération des parents d’élèves et c’est dans ce cadre que j’ai rencontré le futur maire qui m’a dit : « Vous, je vous prends ». Il voulait des gens proches du terrain. Je suis issue d’une famille autoritaire, dans laquelle on ne s’impose pas et on baisse les yeux quand on vous parle. J’ai donc été élue puis je suis devenue adjointe aux affaires sociales. Lors des dernières élections, je ne voulais plus me représenter mais un sondage a montré que j’étais l’élu le plus apprécié des Meylanais et le plus à même de nous faire gagner. C’est ainsi que je suis devenue Maire.

Le plus difficile quand on est élue ? Pour moi, c’est la trahison. Je n’aime pas du tout la compétition. Le combat, oui, mais les magouilles, non. La politique est un monde cruel dans lequel le plus difficile est de tenir le cap, surtout sans compromis.

Le plus plaisant ? J’ai perdu un enfant et cette douleur m’a donné une grande liberté. A 50 ans, je n’ai plus rien à prouver. J’ai une liberté extrême. Je me fiche des titres. Ce qui m’intéresse, c’est de pouvoir agir. J’aime le terrain. L’action, c’est ce qui me plaît le plus. J’aime être proche des gens.

Etre une élue femme, cela change-t-il quelque chose ?
Quand un Maire prend une décision, c’est normal, si c’est une femme, elle est autoritaire. Il faut s’imposer par ses compétences. Il faut faire ses preuves et se faire accepter par son travail. Mais la parité, je suis contre. On n’établit pas des règles pour se disculper. Cela devrait être naturel.

Du soleil à Montmélian

Roger Rinchet, maire de Montmélian en Savoie a, pendant 35 ans, hissé sa commune au rang de pionnière dans le développement de l’énergie solaire. 4 fois de suite championne de France, la commune a reçu cette année pour la première fois une distinction européenne : le label “European Energy Award”.

Et pour cause ! L’engagement du maire dans le développement du solaire remonte à plus de 30 ans. Le déclic a eut lieu alors qu’il représentait la France dans les années 80 au congrès mondial de l’énergie. A cette époque on s’inquiétait déjà de la fin du pétrole et on connaissait les travers du nucléaire. Roger Rinchet compris vite que le solaire, énergie inépuisable et gratuite, présentait des intérêts réels. De retour dans sa commune, il doit refaire le toit des vestiaires, il en profite pour installer ses premiers panneaux : 220 m2 de solaire. Plus de 25 ans après, sa commune en compte 10 fois plus.
Récemment le photovoltaïque est venu compléter ces installations et à présent, les ateliers municipaux produisent de l’électricité. La commune s’est donc équipée en voiture électrique. 4 véhicules non polluants et silencieux sillonnent désormais la petite commune. Un choix qui se révèle très malin : en journée la production d’électricité est revendue au prix fort à EDF et la nuit, les batteries des voitures sont rechargées grâce à de l’électricité achetée bon marché. Gain : 9 000 euros par an.
Mais en matière de solaire, on peut encore innover. Le maire s’est donc lancé dans l’expérimentation de vitres qui produisent de l’électricité et de murs solaires. Seules deux villes en France sont pionnières dans ce domaine, une ville dans le Pas de Calais et Montmélian.
Le secret de cette réussite : une forte volonté politique. Celle-ci se traduit dans les actes : c’est la recherche de financements, c’est une faculté à convaincre (les bailleurs sociaux se voient proposer du solaire contre des terrains pas chers) et c’est la mise en place de mesures financières incitatives à l’attention des particuliers.
http://www.montmelian.com/

femmes ?

Marie-Christine Tardy

Brigitte Perillie

Catherine Kamowski

Seulement 3 femmes maires dans l'agglo ! À Meylan, Vif et St Égrève...

Mais les hommes veulent toujours être chefs. C'est vrai aussi que les femmes ne sont pas toujours prêtes à aller dans ce combat. Pour un homme, c'est plus facile de donner du temps. Les femmes ont des soucis inhérents à leur statut. Mais je pense qu'on apporte autre chose avec un sens de l'engagement différent. Ce qui compte le plus en politique, c'est l'honnêteté et les femmes ont une sincérité et une fidélité par rapport à leur ligne de vie. Cependant il y a beaucoup d'hommes remarquables en politique.

Brigitte Perillie est maire de Vif depuis mars 2001. Elle est aussi Conseillère Générale et Vice-présidente de la Métro. Présidente de l'association des femmes élues de l'Isère (ACMI).

Vos débuts en politique ? En 1977, j'ai commencé par me rendre à des réunions du PS parce que j'étais intéressée par la politique. Il manquait des personnes pour boucler la liste. J'ai accepté d'y figurer car j'avais du temps. J'étais au chômage… Normalement, je ne devais pas être élue. Ça a été une grande surprise. Je me suis tout de suite passionnée et j'ai investi ce domaine ainsi que celui de l'urbanisme. Un an après avoir été élue, j'ai été chargée de la culture. J'ai accompli trois mandats en tant qu'adjointe à St Egrève. C'est là que j'ai attrapé le virus et, depuis, je n'ai jamais décroché ! Ensuite, pour des raisons d'ordre privé, j'ai déménagé à Vif. En 2001, j'ai été à nouveau élue dans cette ville.

Le plus difficile quand on est élue ? Avec des enfants, ce n'est pas facile, c'est clair (j'en ai eu deux). C'est le principal frein pour les femmes. Faire de la politique, en plus d'une vie familiale et professionnelle, c'est dur. Je me rappelle, je disais : "si vous ne voulez pas que je sois présente à cette réunion, mettez la le mardi soir…". Le père doit prendre le relais et souvent, ça rend les relations de couple difficiles…
Par contre, on n'a pas les enfants à sa charge toute sa vie. C'est une période, personnellement, j'ai eu la chance d'avoir mes enfants jeune.
Jusqu'à présent, nous les femmes, nous étions en situation minoritaire donc il fallait être solidaires. C'est pour cela que j'ai toujours fait partie de l'association de femmes élues de l'Isère. S'il y a toujours eu des femmes qui acceptent d'être sur des listes, elles sont encore nombreuses à avoir du mal à prendre leur place. L'association est là pour les aider.

Le plus plaisant ? Avoir le sentiment d'agir sur un territoire et de changer le cours des choses…

Etre une élue femme, cela change-t-il quelque chose ? J'ai un peu du mal à l'évaluer. Je risquerai de rentrer dans des schémas… Ce serait plutôt un regard extérieur qui pourrait le dire. Mais j'ai quand même l'impression que les femmes élues ont moins le goût du pouvoir. Nous sommes moins attirées par les titres. Mais je ne veux pas être caricaturale et ce n'est pas le cas pour tous les hommes élus…

Catherine Kamowski est maire de St Egrève depuis 2002. Elle est aussi Vice-Présidente de la Métro.

Vos débuts en politique ? On est venu me chercher dans le cadre de la loi pour la parité. Je n'avais jamais fait de politique. J'avais été syndiquée au SNES. J'ai accepté parce que je pouvais avoir un vrai rôle (on me proposait d'être adjointe) et que j'avais envie de changer des choses sur ma commune. Lors de mon deuxième mandat, le maire, Robert Fiat, est décédé brutalement. Je n'avais pas l'intention de devenir maire. J'avais du temps et le premier adjoint était déjà très pris par son travail. Nous avons décidé ensemble que ce serait moi qui me présenterais.

Le plus difficile quand on est élue ? Je n'ai jamais ressenti de rejet ni de vulgarité, mais avec la parité, on met des femmes sur les listes parce qu'il en faut et cela peut générer un soupçon d'incompétence. C'est plus tard que je m'en suis rendue compte quand on m'a fait part d'inquiétudes : "je ne pensais pas que tu t'en sortirais comme ça…". Mais je suis d'un tempérament fonceur, donc cela ne m'a pas empêché de travailler. C'est vrai que les femmes s'interrogent plus sur leur capacité à être élue.
La plus grande difficulté reste l'organisation de l'emploi du temps. Ce n'est pas parce qu'on est une femme élue qu'on n'a pas une vie privée. Moi, j'élevais mon fils seule.

Le plus plaisant ? Le fait d'avoir une capacité d'action sur le devenir de notre ville, sur l'amélioration du sort des gens…

Être une élue femme, cela change-t-il quelque chose ? En ne faisant pas partie depuis longtemps du "sérail", on se retrouve peut-être moins vite en accord avec d'autres élus. Il y a des façons de faire, des réseaux. Les hommes, souvent, font de la politique ou sont dans les affaires depuis longtemps.
Je pense aussi qu'une femme exerce son autorité différemment. Dans la façon de se comporter, certainement qu'il y a des différences mais cela dépend aussi beaucoup des personnalités. Je ne suis pas du genre à élever la voix. Je me situe plus comme arbitre que comme maître du jeu : toutes les idées peuvent être entendues sans qu'il y ait de confrontation belliqueuse.
Les femmes ont moins l'esprit de compétition. Elles sont davantage élues pour faire quelque chose.

Comment le développement durable entre-t-il dans les (petites) boites ?

Le développement durable trouve sa déclinaison au sein de l'entreprise, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). La RSE, selon sa définition la plus consensuelle, est résumée dans le livre vert de la commission européenne sur le sujet comme "l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes".

RSE, mode d'emploi

La Responsabilité Sociale d'Entreprise s'affiche de plus en plus, y compris dans l'agglo. Les agences de notation et les organismes de conseil se multiplient pour encadrer et accompagner cette démarche parfois entièrement nouvelle pour les PME. Nous avons demandé à PETZL, entreprise emblématique de Crolles, et à l'organisme de conseil IMS – Entreprendre pour la cité, le mode d'emploi de la RSE.

Chez PETZL la volonté est fraîche. "PETZL n'a jamais eu auparavant de stratégie officielle et affirmé de RSE", explique Anne Girard en charge de ce nouveau dossier, "même si pour les trois piliers du développement durable (social, environnement et économie) il y a évidemment des actions déjà réalisées". Les fournisseurs de l'entreprise ont déjà passé un audit éthique, et PETZL financé une fondation éponyme, sans pour autant que cela rentre dans une démarche formalisée. "Nous allons d'abord nous auditer, faire un état des lieux de ce que nous faisons puis nous formaliserons", explique-t-on chez PETZL. **Ainsi, audit et formalisation donnent corps à la démarche RSE.** "Mais à la base, il faut une volonté forte du dirigeant", précise Anne Girard. Impulser cette volonté, c'est justement un des rôles d'IMS-Entreprendre pour la Cité, association créée par Claude Bébéard, président d'AXA et de l'influent Institut Montaigne, qui regroupe aujourd'hui 200 entreprises du CAC40 et PME. L'originalité d'IMS, contrairement à un cabinet d'audit classique, est liée à son rôle de promoteur de la démarche RSE auprès des entreprises. Soutenue par la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi que par des partenaires institutionnels et privés régionaux, IMS-Entreprendre a mis en place un programme de sensibilisation des PME et PMI aux pratiques de responsabilité sociale et environnementale. Elle a réalisé dans ce cadre 40 diagnostics gratuits. Le grand manque d'aujourd'hui : l'absence de label de certification. Au final, alors que les entreprises communiquent largement sur le développement durable, le client ne peut se référer qu'à des normes sans pouvoir appréhender l'entière réalité des efforts réalisés.

Emmanuel LISZE

Les antennes

imprimé sur papié recyclé... est-ce vraiment écolo ?

Le papier recyclé est fait à base de vieux papiers récupérés. Dissout pour en enlever la colle (à l'aide de savons) et retrouver les fibres cellulosiques initiales, les particules d'encres sont ensuite détachées par un procédé électromécanique (sans produits chimiques). Son processus de fabrication est sans chlore. Le papier recyclé est économe en ressources naturelles (forêts, eau, énergie). Pour une tonne de papier classique on utilise : plus de trois tonnes de bois (papier recyclé : uniquement des vieux papiers) ; jusqu'à 440 m^3 d'eau (papier recyclé :1,8) ; 7 600 Kwh d'électricité (papier recyclé : 2 750).

Le développement "Modulable"

Olivier est "Coordinateur Développement Durable" pour le groupe KORUS, leader français de la conception et de la réalisation des espaces de vente en réseau.

"Toute l'industrie du bâtiment est aujourd'hui, sur la problématique du réchauffement climatique, le grenelle de l'environnement à créé une véritable prise de conscience chez ceux qui ne l'étaient pas encore. C'est le secteur qui émet, toutes industries confondues le plus de CO2 en France : on est en première ligne", explique Olivier Marcolin. Le groupe KORUS a su intégrer cette problématique depuis longtemps en proposant un concept d'agencement modulable qui permet une très grande rapidité au niveau de la mise en œuvre mais surtout la possibilité de réutiliser une grande partie des produits utilisés grâce à un système constructif de type "Lego".
L'objectif de KORUS est à ce jour de faire évoluer ce concept en remplaçant les matériaux les plus gourmands en énergie grise, par des matériaux dits "nobles" (bois, chanvre, plastiques, végétaux) afin d'améliorer le confort et la santé des usagers et de réduire l'empreinte écologique de l'aménagement, leur produit Moduléo, se transformerait peut-être dans un futur pas si lointain en moduleKo 100% HQE !!
oliviermarcolin@korus.fr - www.koruslegroupe.com

Être écologique et économe !

Dès les années 90, Denis Martin, responsable de l'imprimerie Notre-Dame, s'est engagé dans le développement durable en se spécialisant dans le papier recyclé, PEFC, FFC (pâtes à papier issues de forêts gérées durablement). Aujourd'hui ce papier représente 70 à 80% du volume de leur production. Mais Denis Martin ne s'est pas arrêté là. Aujourd'hui, l'imprimerie utilise des encres à base végétale, plus biodégradables que les encres minérales traditionnelles. Elles contribuent moins à l'effet de serre et n'entament pas les ressources naturelles (analyse qui peut être nuancée cependant en cas d'encres issues de culture intensive : pesticides, engrais…). En plus de cette démarche, Denis Martin a récemment investi dans l'achat d'un CtP (Computer to Plate) afin d'éviter l'utilisation de solvants chimiques. Les projets aujourd'hui ? Récupération des eaux pluviales, utilisation d'énergie solaire… Si les produits fabriqués sont plus "bio", tout le processus de fabrication s'est aussi modifié pour diminuer l'impact négatif sur l'environnement.
Dans la région Rhône-Alpes, les 1 000 imprimeries sont génératrices de déchets dangereux et représentent un gisement polluant estimé à 1 200 tonnes par an. En 2005, l'imprimerie Notre-Dame a donc obtenu le «label Imprim'vert». Il certifie que l'entreprise collecte et traite ses déchets, qu'elle aménage des zones de stockage des produits dangereux pour éviter tous risques de pollution accidentelle, et qu'elle s'engage à ne pas utiliser de produits toxiques.
http://www.imprimerienotredame.com
Les autres entreprises Imprim'vert de la région grenobloise : Atelier du Grésivaudan ; Numerica ; Imprimerie Daniel Munier ; ALP'IMPRIM ; Coquand SA Imprimeur ; Imprimerie des Deux-Ponts ; Imprimerie du Pont de Claix.

Région RhôneAlpes
LA CITOYENNE

Le saviez-vous ? La plus grande réserve d'eau d'Europe est en Rhône-Alpes.

Développement de l'agriculture biologique, des modes de transports non polluants, des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles... En Rhône-Alpes, nous n'avons pas attendu le Grenelle de l'environnement pour agir concrètement en faveur du développement durable.
Aujourd'hui, nous demandons à l'État de mettre tout en œuvre pour classer le Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'humanité afin de préserver la plus grande réserve d'eau d'Europe.

Environnement, développement durable, c'est maintenant qu'il faut agir.

Photo : © J.L. Rigaux

www.rhonealpes.fr

“Souffle de l’Inde” et “Second Souffle Africain”

Pendant trois jours se déroulait à Lyon le 1er Salon européen du Commerce équitable (organisé par Equi’Sol, association grenobloise). Plusieurs associations grenobloises y étaient représentées. Voici deux portraits de deux d’entre elles pour mieux comprendre ce qui se cache derrière cette appellation qui réunit deux concepts pourtant bien éloignés : commerce et équitable.

Mansa, c’est d’abord une rencontre de cœur entre des étudiants d’origine africaine en formation agricole et des agriculteurs français. Mansa est en quelque sorte la partie “commerciale” du projet et Second Souffle Africain la partie “équitable”. L’objectif de Mansa (une SARL) est de fabriquer et de commercialiser des jus de fruits du Sénégal (à partir de baobab, gingembre, hibiscus, menthe, tamarin, cannelle). Le but de l’association Second Souffle Africain est d’aider au développement de l’agriculture en Afrique et de créer une chaîne de solidarité Nord-Sud. Mansa veut faire découvrir de nouvelles saveurs et des fruits délicieux du Sénégal souvent méconnus en Europe (dans le futur, Mansa voudrait aussi utiliser des fruits issus de la forêt). Au-delà de ce projet, Mansa souhaite le développement d’un commerce équitable à trois dimensions :

© Pham Miche

1) L’achat des matières première au juste prix à la coopérative de cueillette.
2) La transformation des jus de fruits à Albertville afin de participer à l’économie locale en France.
3) Le reversement d’une partie du chiffre d’affaire à l’association “Second Souffle Africain” pour récupérer du matériel agricole et l’envoyer au Sénégal. Ceci permettra de promouvoir l’agriculture et de lutter contre l’émigration clandestine et ses dangers.

“Souffle de l’Inde” est une association de Développement durable et de commerce équitable. Elle a créé deux ateliers d’artisanat en Inde du sud afin de donner un emploi à des femmes veuves, démunies. Vingt y travaillent, ce qui leur permet de toucher un salaire décent. Comme pour les jus de fruits, le travail et la matière première sont achetés au juste prix : la majeure partie de l’argent va aux producteurs. “Pour nous, la différence est minime, pour eux, elle est vitale”, explique l’une des responsables. Les prix permettent également de développer ce réseau à long terme car les bénéfices sont réinvestis dans la création de nouveaux ateliers. L’association prend en compte les contraintes environnementales en minimisant les transports de marchandises. Elle assure aussi le développement connexe des activités locales en utilisant les ressources locales : coton, fibre de cocon produits locaux, traditionnels et de qualité. Tout le travail se fait à la main. Grâce à l’association, ces femmes retrouvent leur dignité et une place dans la société. Aujourd’hui Souffle de l’Inde produit des habits, du linge de maison et peut vous fabriquer certains modèles avec les couleurs et les motifs de votre choix.

Mansa : mansadecouverte@yahoo.fr
Souffle de l’Inde : contact@ekitoo.com et bientôt sur leur site Internet Kitoo.

Vous pouvez trouver leurs produits à Grenoble sur les marchés, dans des boutiques de commerce équitable et dans certains restaurants africains pour les jus.

Aurélie Bonnet

Interviews des acteurs du commerce équitable à écouter sur le site : www.mediascitoyens.org

SEP
Association des sclérosés en plaques

La sclérose en plaques est une maladie du système nerveux central qui transforme, peu à peu, de jeunes adultes en infirmes, parfois profonds. Environ 2/3 des malades présentent leurs premiers symptômes entre 20 et 40 ans. Cette maladie est plus fréquente chez la femme que chez l’homme (on estime qu’environ 90 000 personnes en sont atteintes en France). Elle empêche le cerveau de contrôler certaines fonctions, comme la vue, la parole, ou la marche… Jusqu’à ce jour, on ignore sa ou ses causes et à quel moment précis elle débute. L’association SEP Rhône-Alpes apporte un soutien moral aux malades et à leurs Proches. Elle donne des informations et offre une écoute chaleureuse, discrète, sous plusieurs formes : permanence téléphonique journalière, Groupes de paroles accompagnés par une psychologue, réunions bimestrielles, journal trimestriel “Le poing sur la table”… Elle apporte aussi une aide financière à la recherche en soutenant deux chercheurs grâce à diverses manifestations qu’elle organise.

Ecoute et renseignements du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 19h : 04 76 42 21 85
A Voiron le jeudi de 14h à 18h au 04 76 65 82 69.
info@seprhonealpes.org - www.seprhonealpes.org

L’esprit associatif est b

L’Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (ESCG) possède un très grand nombre d’associations (pas moins de 25). Ce type de structure est bien vue par la direction de l’école car elle permet de mettre en application les notions vues en cours (management, gestion, droit,…) et le respect de l’environnement !

On en trouve donc de toutes sortes dans les locaux de cette école, avec des finalités très diverses : les plus traditionnelles qui sont destinées aux étudiants (organisation de soirées, de rencontres sportives, de séjours de skis ou aquatiques, ou encore d’aide au financement de leurs études : prêts, appartement, job, …). D’autres sont plus originales : « SOS », par exemple, organise des manifestations et reverse ensuite les fonds qu’elle a obtenus à des associations à but humanitaire ; « La Zone Art », quant à elle, anime des événements artistiques. Le grand rendez-vous de l’année pour La Zone Art est le festival Roots’n’Culture (festival humanitaire et musical), où le public est à la fois spectateur et acteur. En payant une partie du prix de l’entrée des concerts en nourriture non périssable (reversée ensuite à la Banque Alimentaire de l’Isère), il contribue à une action solidaire. C’est dans ce cadre que s’est créée « Dolce Vita », l’association développement durable de l’ESCG. Son objectif : promouvoir le commerce équitable et les pratiques bio. Respect, éthique et éco-solidarité sont les maî-

Un convoi
pour la survie de la terre

L'association Gaiaganda a un projet qui pourra en laisser rêveur plus d'un ! Cette association fédère petit à petit au travers de 6 axes de travail (ou familles comme ils les appellent) des personnes aux compétences variées qui participent à l'élaboration d'un programme échange de savoir plutôt ambitieux. Leur 1er projet d'importance est d'organiser un convoi terrestre qui ira jusqu'en Australie! L'objectif ? Apprendre des populations qu'ils rencontreront dans les pays traversés et échanger leurs savoirs sur les pratiques du développement durable. Leur idée repose sur le principe que nous avons tous à apprendre de l'autre. **Le convoi devrait partir en 2011,** durera un an, et arrivera, normalement, pour un événement très précis : l'éclipse totale de 2012.

Ce projet sera en partie autofinancé par ses participants qui organisent différentes actions dans leur "famille" respective (Ateliers éducatifs, Com & multimédia, Evénementiel, Technologies alternatives, Cuisine autonome et Logistique) pour rassembler les fonds nécessaires. A Grenoble, par exemple, la cuisine autonome s'appelle "Saveurs No Mad" et prépare des repas végétaliens pour les bénévoles et organisateurs d'événements. Ils proposent toutes sortes de plats uniquement à base de produits végétaux : vegi-burger, Kebab indien, chili sin carné, soya chaï…

Les membres de Saveurs NoMad essayent d'aménager, le temps d'un repas "vegan" comme ils l'appellent, un espace sympathique pour découvrir de nouvelles saveurs.

Vous les rencontrerez au cours des festivals et soirées locales : Festival des marionnettes, Océanides (Hadra)…

Le projet "Recycle" lui développe des alternatives technologiques et organise des ateliers d'information sur la conversion des véhicules "agricoles" à l'huile de friture recyclée…. Tout un programme !

Vous avez envie de participer à leur projet collaboratif ou simplement pour en savoir plus :
2012convoy@gaiaganda.org - http://www.fr.gaiaganda.org

Soirée africaine
en faveur des enfants du Burkina Faso

Dans le cadre de ses objectifs d'échanges culturels entre la France et l'Afrique, l'association Aminanko ("le souhait » en Bambara) organise un concert africain le vendredi 7 mars. Les fonds qui seront recueillis permettront de faire venir des enfants burkinabés du village de Bobo Dioulasso, pour qu'ils découvrent la région grenobloise. Cette soirée aura aussi pour but de faire apprécier la culture africaine aux Grenoblois grâce à l'intervention de groupes musicaux et de danse, de différents styles. Une exposition sera installée dans le hall d'accueil afin de faire connaître plus amplement l'association et le Burkina Faso. A la buvette, les apprentis danseurs africains pourront se rafraîchir avec des boissons traditionnelles comme le Bissap (fleurs d'hibiscus).

"Aminanko" est composée d'une petite équipe dynamique avec Brahim Sanogo comme président d'honneur. Elle est ouverte à toute personne souhaitant apporter son concours.

Cette soirée aura lieu à 20h30, salle Edmond Vigne à Fontaine.

Prix d'entrée 12 euros pour les adultes et 8 pour les enfants.

http://aminanko.over-blog.com/
aminanko.yekodia@free.fr

bien vivant à l'ESCG

tres mots de ces étudiants qui multiplient les actions pour faire connaître un mode de vie plus respectueux de l'environnement et des populations. Leurs interventions s'étendent au sein de l'école (sensibilisation au tri) mais aussi auprès des entreprises (actions de conseil), des écoles maternelles et primaires (sorties nature et journées de sensibilisation). Les 3 grands objectifs de cette année 2008 : la réalisation de « La semaine du commerce équitable » au sein de l'ESCG, l'élaboration d'un documentaire vidéo sur le thème du développement durable et la création d'un label... « développement durable » bien sûr. Dolce Vita organise aussi, en partenariat avec La Zone Art, « La Fête de la Récup » qui aura lieu du 27 avril au 1er mai à l'ADAEP. C'est une vente aux enchères d'œuvres d'art élaborées à base de matériaux de récupération aux profits d'une association locale.

Johan Carelli

Le journal de l'association, « BIOman », est consultable sur leur site : www.dolcevita-grenoble.org

mon petit ÖKO
tout en bio pour les 0-6 ans
vente en ligne sur :
www.monpetitoko.com
liste de naissance
2 boutiks : 6 rue brocherie à grenoble
04 76 01 99 53

ZOOM

Rhône-Alpes face à la pauvreté

La Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE) observe et mesure la pauvreté et l'exclusion en Rhône–Alpes. Cette association communique ses connaissances dans un dossier annuel sur l'emploi, la pauvreté et le logement dans notre région. Les résultats statistiques plutôt encourageants ne reflètent pas une réalité souvent loin des chiffres.

Emploi :

attention aux résultats qui peuvent en cacher d'autres

L'emploi en Rhône-Alpes se porte bien ! Ou du moins mieux que dans le reste du pays : le taux de chômage était inférieur de 1.2 points à celui de la France il y a un an. Aujourd'hui, comme en France, le chômage est en baisse dans notre région: il est passé de 8,8% en 2004 à 7,6% fin 2006. Cette amélioration incontestable peut s'expliquer par un nombre important de départs à la retraite et dans une moindre mesure grâce à l'augmentation du nombre d'emplois aidés. Mais elle est à nuancer… La baisse concerne l'ensemble des demandeurs d'emploi quel que soit leur profil. En revanche dans les quartiers sensibles, elle n'est pas aussi positive : les taux de chômage y sont deux fois plus hauts. Sachant qu'en plus beaucoup de personnes ne sont pas inscrites à l'ANPE (découragement, femmes dans l'impossibilité de chercher du travail, radiation…).
D'autre part, **l'accès ou le retour à l'emploi de ces milliers de personnes passent par des sous-emplois** qui ne permettent pas de sortir de la précarité : salaires trop bas face à la crise du logement, instabilité due aux CDD, emplois intérimaires, temps partiels "subis"… Les femmes sont les plus touchées par ce type de contrats.
Ainsi, en même temps que le chômage baisse, on assiste paradoxalement à une amplification des phénomènes liés à l'insécurité de l'emploi et du sous emploi.

Et dans la région grenobloise ?

La baisse annuelle du nombre de demandeurs d'emploi est moins importante dans le bassin grenoblois que dans le département : -6,6 % (soit 957 personnes en moins) contre -7,2 % pour l'Isère.
En outre, la baisse du chômage bénéficierait dans notre bassin grenoblois davantage aux hommes : -7,8 % contre -5,2% pour les femmes. Cet écart est d'autant plus remarquable qu'il n'en va pas de même dans le reste du département : -7,7 % pour les hommes et -6,7 % pour les femmes. Sachant là aussi que les femmes sont moins nombreuses à s'inscrire à l'ANPE : 47,9 % (52,1 % pour les hommes).
Données tirées du rapport de la DDTEFP de l'Isère de fin juin 2007.

peinture : Laurence Guillaume

Pauvreté :

en dessous et en deçà des seuils

La pauvreté semble être elle aussi en recul en Rhône-Alpes. Le seuil "statistique" de pauvreté est atteint lorsque les ressources mensuelles pour une personne seule sont inférieures à 750 euros. Le nombre de ces personnes est donc considéré en baisse.
Cependant les écarts se creusent à l'intérieur même de la population des "pauvres" : la part des personnes concernées par l'extrême pauvreté ne diminue que très légèrement, ne suivant ainsi pas l'évolution globale. De plus, la misère se développe au-delà des seuils fixés. C'est-à-dire que les difficultés financières du quotidien ne sont pas réellement différentes que l'on soit juste au dessous ou juste au dessus du seuil, notamment à cause de l'augmentation des loyers et des charges.
D'autre part, **certains profils de personnes restent plus exposés que d'autres à la précarité :** il s'agit davantage de personnes seules et inactives et surtout de familles monoparentales (la moitié d'entre-elles est concernée par la pauvreté). Cependant, on note une amélioration depuis 2000. A l'inverse, les couples concernés par la pauvreté sont de plus en plus nombreux. Les jeunes sont également plus touchés : 30% des allocataires de la CAF ont moins de 30 ans. On peut aussi noter des situations de plus en plus difficiles pour les plus de 50 ans découlant d'une insuffisance de droits acquis pour la retraite. Enfin, un phénomène nouveau, à cause de la précarité croissante des emplois, la pauvreté touche maintenant des personnes qui travaillent.
Il est donc important de ne pas s'arrêter au constat de baisse du nombre de personnes qui sont au-dessous du seuil de pauvreté, d'autant plus que les inégalités entre les plus pauvres et les plus riches se creusent.

Logement :

une crise qui s'aggrave

L'Etat et les collectivités locales tentent de répondre à ce manque de logements en prenant des dispositions pour relancer la construction de logements sociaux. Les objectifs fixés pour Rhône-Alpes ont été largement atteints depuis 2005 (avec une augmentation de 47% par rapport à 2002). Cette croissance est nettement supérieure à ce qui se passe dans d'autres régions de France. Mais ça ne suffit pas à enrayer le problème, d'autant plus que les résultats ne se feront sentir qu'à partir de 2008.
Cette carence de logements est dûe à un manque de construction de logements sociaux ces

"Encore 10 ans d'efforts"

25 dernières années. Pour rattraper le retard accumulé (environ 100 000 en Rhône-Alpes), il faudrait 10 ans à la Région, au même rythme de construction que ces deux dernières années. En outre, de moins en moins de ménages quittent le parc social, libérant moins de logements, ce qui diminue d'autant l'offre. En conséquence, les efforts entrepris ne suffisent pas à modérer la crise du logement qui, au contraire, continue de s'aggraver. Les politiques locales cherchent aussi à développer le parc privé par des loyers modérés (maîtrisés ou conventionnés). Mais moins de la moitié de leurs objectifs sont atteints. Partout les loyers et les charges continuent d'augmenter et les logements non-aidés deviennent de moins en moins accessibles aux familles les plus modestes. Conséquence : le nombre de demandeurs de logements aidés augmente, avec des délais d'attente pouvant aller jusqu'à 5 ans ! Du coup, que deviennent ces ménages ? C'est "le dépannage provisoire qui dure" chez des amis ou de la famille, le camping, la caravane, le squat… et parfois même la rue.

Grenoble, deuxième ville la plus chère de province

Au 1er Janvier 2006, le loyer moyen de relocation (logement ayant changé de locataire) de l'agglomération grenobloise est de 9,3€/m², soit le deuxième loyer le plus cher des villes de province, derrière Aix-en-Provence (11,52 €/m²). En décembre 2007 : il s'élève à Grenoble à 12,66 €/m². À Clermont-Ferrand il est à 9.39€/m² (Le Monde du 4 février 2008). D'après Libération du 26 mars 2007, la situation n'est pas meilleure pour l'accès à la propriété : les prix au m² sont situés entre 2 500 et 4 000 €.

Aurélie Bonnet

Parlons
sciences et citoyenneté !

Les cafés des sciences ont vu le jour en 1997 en France. On peut dire que ces "cafés", nouveaux outils de médiation scientifique, donnent la possibilité aux citoyens de mieux comprendre et évaluer les enjeux des évolutions scientifiques et technologiques. A Grenoble, le café des sciences, qui s'intitule "Café Sciences et Citoyens", existe depuis 1999.

Alors que la technologie est de plus en plus présente dans notre vie quotidienne, les citoyens sont témoins de catastrophes écologiques ou humanitaires issues de ces mêmes technologies, ou plutôt de leur utilisation négative : Hiroshima, Tchernobyl, la crise de la vache folle, l'affaire du sang contaminé…
Ces évènements entraînent une méfiance grandissante - voire un rejet - des citoyens vis-à-vis de la science et de la technologie. D'un autre côté, la complexité de la science s'accroît, et la culture des citoyens dans ce domaine est souvent insuffisante. L'organisation de débats citoyens à caractère scientifique a donc tout son sens et la réussite des cafés des sciences dans le monde entier (même au Japon) en est la preuve.

Comment ça marche ? Le café des sciences consiste en un débat entre citoyens et experts scientifiques, sur un sujet défini à l'avance. Il se déroule dans un café ou dans tout espace convivial. Le sujet est retenu parce qu'il est scientifique et qu'il fait débat dans la société. La présence d'experts est importante compte tenu de la complexité des sujets et de la nécessaire pluralité des points de vue, mais cette présence ne doit pas transformer ces rencontres en conférences. Le débat doit primer. Un modérateur est là pour y veiller.
Les thèmes abordés représentent dans la mesure du possible les souhaits du public, mais chaque sujet est mis en forme par une équipe de scientifiques bénévoles qui trouvent ensuite les experts adaptés. Cette saison 2007-2008, il comporte des thèmes difficiles ou polémiques, comme l'énergie nucléaire, les médecines parallèles ou encore les OGM. Le dernier café sur le nucléaire, qui a eu lieu en février, a réuni plus de 90 personnes.

Programme prévisionnel pour 2008
(titres et lieux susceptibles de changement) :
Le 4 mars : Pourquoi a-t-on recours aux médecines "alternatives" ?
Le 1er avril : L'augmentation de l'urbanisation dans le monde
Le 6 mai : La recherche scientifique et les impératifs économiques
Le 3 juin : L es OGM dans l'alimentation
Les Cafés Sciences et Citoyens ont lieu le premier mardi du mois à 18h30 au "Patio", 97 Galerie de l'Arlequin à Grenoble.
Informations précises et actualisées sur :
http://sciences.citoyens.free.fr

Rectificatif

Article sur la rocade Nord, parution janvier/décembre 2008

LAHGGLO (collectif d'associations) ne s'est jamais positionnée en "opposant" systématique à la Rocade Nord mais a toujours demandé des études argumentées permettant un choix éclairé entre les solutions : avec ou sans Rocade Nord dans une option sous la Bastille ou sous la Chartreuse, en replaçant bien le dossier dans une perspective d'agglomération à long terme, dans une démarche type Commission Nationale du Débat Public.

Recommandations

pour utiliser un téléphone portable avec le plus de précautions possible

Le Ministère de la santé, en mars 2007, rappelle dans un document qu'un doute persiste quant à "la possibilité d'effets sanitaires associés à l'exposition directe du crâne aux champs des téléphones mobiles". Il donne ensuite quelques recommandations pour limiter les effets des téléphones sur notre santé.

Le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements ElectroMagnétiques) site 12 bons réflexes pour limiter son exposition à l'utilisation des téléphones portables. Le Parlement européen donnait, en 2001, des mesures de protection pour limiter les effets des champs électromagnétiques cumulés. Quant à l'opérateur Orange, vendeur de téléphones, en novembre 2007, il donnait des conseils d'utilisation. Un habitant de Saint-Martin d'Hères, très inquiet sur ce sujet, a réuni l'ensemble de ces recommandations (cf son site : http://sam-smh.free.fr).

www.mobilite.fr.orange-business.com, www.criirem.org, www.alerte.ch/publications/, www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr www.sante.gouv.fr

"Placer le téléphone entre l'antenne de téléphonie et vous, si possible pour éviter une exposition directe du crâne".
Dessin Rafik Grimah

Mercredi 5 mars, à 19 h : réunion d'information proposée par Santé Environnement Rhône Alpes (S.E.R.A) sur les dangers des portables et des antennes relais. **Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieux à Grenoble**

1. Pas de téléphone mobile pour les moins de 15 ans : réserver l'usage pour les appels urgents. Ne pas téléphoner avec un enfant sur les genoux.
2. Ne jamais approcher un téléphone mobile en fonctionnement du ventre d'une femme enceinte, du bas du ventre chez les adolescents et à moins de 20 cm de tout implant métallique, cardiaque ou électronique.
3. Choisir et utiliser un téléphone mobile dont la valeur d'indice de DAS (Débit d'Absorption Spécifique) soit la plus basse possible et inférieure à 0,7 W/kg.
4. Ne pas porter son téléphone à hauteur ou contre son cœur, les aisselles, les hanches, ou encore près des parties génitales (dans la poche).
5. Toujours utiliser le kit piéton (l'oreillette "filaire").
6. Limiter le nombre et la durée de vos appels. Pas plus de 5 ou 6 appels par jour et pas plus de 2 ou 3 minutes. Respecter un temps moyen de 1h30 entre chaque appel. N'utilisez donc pas votre téléphone mobile si un téléphone normal est accessible et si vous devez téléphoner longtemps.
7. Ne téléphoner que dans des conditions de réception maximum. La puissance d'émission de votre portable peut être multipliée par 1000, et donc, votre niveau d'exposition aussi, dans une zone de mauvaise réception (par exemple à l'intérieur d'un ascenseur, d'un parking souterrain, ou tout simplement dans un secteur mal couvert par le réseau).
8. Ne pas téléphoner en vous déplaçant, même à pied, parce que votre téléphone élève sa puissance au niveau maximum quand il cherche un nouveau relais d'antennes.
9. Ne pas téléphoner en voiture, même à l'arrêt.
10. Eloigner le mobile de vous et le maintenir à la verticale le temps de joindre votre correspondant.
11. S'éloigner des autres pour téléphoner : en public, vos voisins subissent le rayonnement émis par votre téléphone.
12. La nuit, ne jamais conserver un téléphone mobile allumé ou en recharge à moins de 50 cm de votre tête.

Pollution à Domène et au Versoud

Alarmée par des pêcheurs et des habitants, la FRAPNA Isère a porté plainte contre x en 1999 pour dénoncer le dépôt de déchets polluants dans l'ancienne carrière de graviers (dite "des Brassières") qui se trouve sur les communes de Domène et du Versoud. Depuis près de 7 ans, l'affaire traîne et est toujours en cours d'instruction.

Si la plainte déposée par la FRAPNA a abouti à l'arrêt total du remblaiement de ce site, les déchets, toujours enfouis, continuent de polluer non seulement les terrains environnants mais aussi la nappe phréatique et l'Isère coule à proximité immédiate. Une contre expertise judiciaire, réalisée en 2003, a révélé que les nombreux déchets déversés dans l'étang "concernaient bien des déchets évolutifs et à fort potentiel polluant". Cela veut dire qu'ils ne se dissolvent pas dans l'eau et qu'ils continueront leur pollution dans le temps. Des produits tels que : PCB (plus connu sous le nom de pyralène), plomb, arsenic, manganèse, mercure… ont comme caractéristique d'être stables dans la durée et leur présence dans les eaux superficielles comme souterraines constitue un risque grave pour l'homme et le milieu naturel.

La conclusion de cette expertise est donc alarmante : "le risque est d'autant plus accru que les déchets ont été déversés à même un étang et dans une nappe phréatique. Il nécessite d'urgence des mesures à prendre à la hauteur du problème grave et durable que la présente expertise a mis en évidence". Pourtant, à ce jour, aucune mesure n'a été prise pour dépolluer le site.

La FRAPNA Isère demande que les responsabilités dans cette pollution soient clairement établies. Cette affaire met en jeu l'environnement et la santé des habitants de ces communes. Elle demande également qu'une solution soit mise en œuvre dans les plus brefs délais, et surtout avant que cette bombe sanitaire à retardement, qui touche toute la chaîne alimentaire jusqu'à l'homme, ne devienne irréparable.

Pour toute information, contacter la Frapna Isère.
Tél. : 04 76 42 64 08

Ça arrive près de chez vous

En Isère comme en France, depuis 2003, une politique à l'encontre des étrangers est actuellement en cours. Face à ces pratiques jugées honteuses et indignes, une résistance s'est organisée. A Grenoble, des associations de soutien se coordonnent pour y faire front. Jo Briant, porte-parole de la Coordination iséroise de soutien aux sans papiers explique :

Ces lois, guidées exclusivement par l'obsession sécuritaire, consistent à désigner les étrangers qui veulent venir en France, ou qui y sont déjà, comme une "menace", comme un "problème" qui doit être résorbé. Il s'agit bien évidemment d'étrangers "pauvres" qui essaient de fuir les guerres, les persécutions, la misère… Une véritable chasse est organisée, les contrôles au faciès se multiplient, des étrangers sont arrêtés dans les foyers où ils sont hébergés ou en pleine Préfecture alors qu'ils viennent se renseigner. Des hommes et des femmes sont ainsi littéralement terrorisés à l'idée d'être contrôlés à tout moment. Savez vous que l'été dernier, dans le Nord Isère, deux jeunes étrangers se sont jetés par une fenêtre pour tenter d'échapper à un contrôle policier ?
Au nom d'une politique honteuse des quotas, 21 000 étrangers ont été expulsés en 2007 en France. En Isère, le Préfet a pris durant l'année 2007 au moins 500 OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français), les 3/4 ont été validées par le Tribunal administratif de Grenoble. Mais, heureusement, seule une toute petite proportion de ces sans papiers a été effectivement expulsée. Pour quelle raison ? Soit ils se cachent, soit ils sont «protégés» par des soutiens, soit le Préfet a été contraint de tenir compte de la grande vitalité associative. En effet, celles-ci mènent des actions pour s'opposer aux décisions arbitraires de la Préfecture, aider les étrangers à constituer un dossier, à avoir un recours contre une OQTF, un contact avec un avocat...
L'ensemble de ce collectif invite le maximum de citoyens à le rejoindre pour battre en brèche une politique et des pratiques qui tournent le dos à toute une tradition d'accueil et d'asile.

Centre d'Information Inter Peuple, Maison des association, 6 rue Berthe de Boissieux, Grenoble : 04 76 87 59 79 http://www.ciip.fr/

Livre autobiographique de Jo Briant. Il nous parle des inégalités, des injustices et de l'exclusion dans le monde, maux contre lesquels il s'est battu toute sa vie avec des militants de Grenoble, de France et des quatre coins de la planète. En vente dans les librairies de Grenoble et au CIIP.

"Rester libres" "Résister-Militer !"

Une exposition et un film. L'exposition est actuellement au Musée Dauphinois. Réalisée par le Musée de la Résistance, elle retrace "L'expressions de la liberté des Allobroges à nos jours".
Nous avons aussi pu voir, en avant première, le film du Musée de la Résistance et de la Maison des Droits de l'Homme, "Résister-Militer"... Ce film était projeté aux lycéens des 5 clubs UNESCO de l'agglo. Vingt-cinq témoignages de militant(e)s engagés dans quelques-unes des nombreuses causes défendues en Isère, des années 1940 à nos jours, nous interrogent sur notre rôle dans la société et sur ce qui amène l'individu à agir contre l'inacceptable à un moment ou à un autre de son existence.

Témoignage d'un ancien habitant du Versoud

« Quand on était petit, il y a une trentaine d'années, on allait se baigner dans le « Trou bleu ». On l'appelait comme ça parce que l'eau était très bleue. Il y en a qui disaient qu'il fallait faire attention, que c'était pollué, mais nous, on plongeait avec des masques. On en a vu des bidons au fond. On se disait bien que c'était craignos, mais bon… pour nous, c'était des fantasmes. Ca nous faisait rire… »

"Soyez réalistes, demandez l'impossible !"

Tiens, un vieux slogan d'un printemps lointain (1968) pour saluer les artistes ! Cette rubrique est ouverte à celles et ceux qui, à Grenoble et dans la région, oeuvrent pour que la réalité soit plus belle que nos rêves... ou que nos rêves deviennent réalité. On appelle ces gens des artistes.

Un artiste qui monte

Son travail en cours, un livre : "Voyage autour du monde"

Pierre Dutrievoz n'est pas seulement un artiste plasticien qui a le vent en poupe. Ce Grenoblois d'adoption, dont l'atelier donne sur l'Isère, a offert à Grenoble quelques belles et curieuses expositions. Certains se souviennent de l'image d'une danseuse qui tient dans ses mains un cœur palpitant (expo à la Casemate) ou encore de ses "petites complicités" (expo à la Bastille) qui ne sont autres que des peintures et des textes réalisés avec ses deux enfants, Niels et Lorentz alors âgés de 4 et 7 ans : un moment très poétique. On y trouve ce genre de réflexion : **"Est-ce qu'un microbe est plus petit qu'un ongle de fourmis ?"**. Quand il ne peint pas, n'imagine pas une exposition comme Himalayapolis (à Albertville), ou ne fait pas vibrer le lac du Pontet, Pierre atteint les sommets du monde en Europe, en Alaska ou en Himalaya (comme l'Ama Dablam). Il a fait de son ascension de l'Everest une œuvre d'art, un hymne à l'amour sous le titre d'un film "Les Passagers de l'Everest". On peut découvrir ce film dans la tournée qu'il effectue pour le compte de "Connaissance du Monde", ou sur le livre qui porte le même titre (avec une préface de Jean-Christophe Ruffin).

Dans le monument en "or gris"

La "Casamaures", palais néo mauresque des rives de Grenoble, appuyée à la Chartreuse, invite dans les murs de son orangerie le photographe Alan O'Dinam. Sur ces photos, la lumière comme filtrée par des moucharabiehs (ces fameux paravents orientaux qui permettent de voir sans être vu), capture le mystère des corps. Son expo, «Travelling Skin", vrai corps à cœur avec la Casamaures, est comme le plan d'un voyage initiatique dans le dédale d'un palais des mille et une nuit. À voir, sans modération, jusqu'au 30 juin, à l'Orangerie de la Casamaures.

8 bis avenue Général Leclerc - Saint-Martin-le-Vinoux
04.76.47.13.50 infos@csamaures.org, http://casamaures.org

Des artistes chez eux

Pour la onzième année consécutive, l'association des artistes de Chartreuse, avec le soutien du Parc Régional, organise deux week-ends de journées portes ouvertes les 24, 25, 31 mai et 1er juin. À cette occasion des artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, photographes, écrivains, vous accueillent dans leur propre atelier (souvent leur maison même). Un moment éminemment convivial, pédagogique, et tout simplement "un beau moment" à vivre en famille pour découvrir l'intimité de l'art.

De Saint Hilaire du Touvet, à Saint Pierre d'Entremont, des dizaines de lieux où passer, apprendre, s'étonner. L'association regroupe des artistes qui ont choisi de s'installer et vivre au cœur du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Dans ces terres d'accueil et d'inspiration, toutes celles et ceux qui ont une démarche artistique peuvent rejoindre cette association.

Contact : www.artistesdechartreuse.com et office du tourisme de St Pierre de Chartreuse : 04 76 88 62 08

POISSONS D'AVRIL

Du 1er au 5 avril 2008
Exposition de poissons à l'étal du Hang'Art !
Le Premier avril interprété par plusieurs peintres.
Le HANG'Art, 5 rue Dominique Villars, Grenoble.

"MON VOISIN EST UN ARTISTE !"

Du 5 au 29 février 2008
Exposition de peintures, photos et sculptures d'artistes amateurs et professionnels du quartier de la Villeneuve dans le hall et la Mezzanine du Patio

Expos d'artistes locaux,
RDV sur le site : www.lesantennes.com

Les Antennes Composite : 1 rue du Montorge, 38000 Grenoble. Tél. : 04 38 12 90 59 . E-mail : lesantennes@laposte.net • Responsable de la publication et rédactrice en chef : Anne Benoit-Janin. Rédaction : Jean-Michel Asselin, Aurélie Bonnet, Johan Carelli, Emmanuel Lisze, Perinne Marceron • Publicité : Daniel Jarrand - 04 79 65 14 32, • Impression : Imprimerie Notre Dame • Maquette : Critères • Comité de rédaction permanent : J-M. Asselin, A. Benoit-Janin, B. Coudurier, M.C. Fhal, J. Jonot, Y. Lee, A. Leroux, E. Lisze, S. Malichier • Comité de rédaction temporaire : 10 personnes ont participé à l'élaboration de ce numéro. Voir site • Avec l'aide de l'association Com et Sens : C. Cayuela, M. Cros, Y. Lee, V. Vermorel, N. Vuccinic • Édité à 20 000 exemplaires. Sortie du prochain numéro Avril 2008. Ce journal est imprimé 100 % papier recyclé, 100 % désencré.
www.lesantennes.com

La cuisine des Antennes

Les Antennes, tous les deux mois, comme une célèbre marque de condiment, se décarcassent (de canard !) pour vous trouver des produits “made in chez nous”. C’est bon, c’est local, c’est le flair des Antennes.

“Heu, François* t’aurais pas un joli petit produit à faire découvrir à nos lecteurs… ? - Le canard du Vercors, par exemple, j’ai du foie gras et des fritons ! un pur délice…” Sitôt dit, sitôt fait. Les canards du Vercors habitent du côté de Saint-Martin. Jean-Jacques et Virginie Perrucca les élèvent, plutôt bien ! À l’origine Jean-Jacques dirigeait un centre de vacances, n’y voyez aucune malice. La législation de plus en plus lourde lui minait le moral au point qu’un beau jour, il décida de changer de métier. Il aurait bien été chevrier, mais en cherchant du foie gras pour un repas familial, il entendit ces mots magiques prononcés par un producteur drômois “Je suis tout seul à fabriquer ce genre de produits dans le coin, je ne réponds même pas à la demande”. Du coup, Jean-Jacques s’est orienté vers le canard. **Il fallut tout inventer et créer, les Perrucca ne possédaient ni terre, ni ferme…** Rien. Après une formation effectuée à Périgueux (évidemment), et pas mal de stages, en 2003, ils s’installent avec cette feuille de route : faire des produits irréprochables. En quelques années, les canards du Vercors, passent de 300 têtes à 500, puis 800 et aujourd’hui, avec ses 4 salariés, Jean-Jacques Perrucca transforme 2 800 canards chaque année. Leur tête de gondole c’est “le foie gras fermier”. Les canards pris à l’âge d’un jour sont élevés pendant 4 mois dehors (24 h sur 24 pendant 3 mois dès lors qu’ils sont emplumés), et sont gavés au grain entier en parc traditionnel pendant 15 jours. Inutile de préciser que les données sont très différentes dans les élevages industriels !Il En résulte un foie gras aux arômes exceptionnels, plus de 6 sortes de pâtés (aux noix, au bleu de Sassenage, par exemple), des magrets, des confits, des fritons à l’ail et au persil, des cous farçis, du canard à l’orange… Les amateurs apprécieront : trois fois par an, à la ferme Jean-Jacques et Virginie organisent des stages de cuisine pour préparer son propre foie gras ! Pour les trouver : le magasin de la ferme est ouvert tous les jours à partir de 18 h 30, et puis sur les marchés, comme Autrans, ou même Le Touvet. **Contact : 04 75 45 53 85.**
PS : essayez le foie gras avec de la mangue

J.M. Asselin

*François Blanc-Gonnet de la Laiterie Bayard qui commercialise les canards du Vercors

Indice : c’est un endroit où beaucoup d’entre nous vont devoir se rendre prochainement pour une histoire de sous !!!
Jouez, téléphonez au 04 38 12 90 59 avant le 15 mars 2008 (sans oublier de bien laisser vos coordonnées). Les cinq premiers appels gagnants remporteront un beau livre d’art !

Bravo, si vous trouvez ! À Critères Editions, on s’est creusé la tête et l’on s’est dit que le plus beau des voyages à offrir serait à destination de... la Corse, avec **“Insulaire”** notre livre sur l’oeuvre de José Lorenzi, la Guyane, grâce à **“Echappée Belle”** de Jérôme Mesnager (il a laissé son Corps Blanc à la Bastille), Nîmes, là où les **“Figures Nîmoises”** parurent à la feria d’automne, Strasbourg, ici Betty Hains est **“Parmi les songes”** et Boulogne Billancourt, si propice à la lecture de **“Sculptures”** de Christine Duval.
CINQ LIVRES, cinq grands voyages dans l’univers de ces artistes…

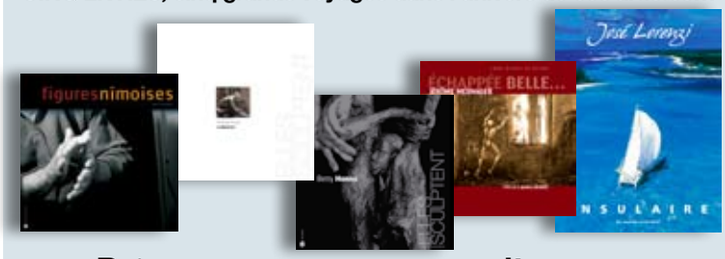

Retrouvez nous sur **www.criteres.org**

Respirez, on s'occupe de vous!
Le réseau des employeurs de l'économie sociale et solidaire des Services à la personne
Vivial
Un seul numéro pour toute l'Isère
04 76 17 17 17
www.vivial.net
Pour tous vos besoins, le réseau de proximité à votre service : aide à la personne, tenue de maison, petits travaux,...

Faites un geste pour la planète !
5 % de remise* sur présentation du journal
* sur le rechargement uniquement.
Cartridge World
Pour toujours faire bonne impression
cwgrenoble@cartridgeworld.fr
CARTOUCHE RECHARGÉE PLANÈTE PRÉSERVÉE
Cartridge World
RECHARGEZ ET ECONOMISEZ
Jusqu'à 50 % et +
sur vos cartouches d'imprimantes jet d'encre et laser !
Cartridge World
118, crs Jean-Jaurès - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 48 35 58

COUP DE GUEULE

Culture : subventions en berne

Coupes claires dans le budget de la culture : à l'automne dernier, la ministre de la culture a présenté un budget "d'austérité" pour l'année 2008 avant d'annoncer un gel des crédits alloués à la création, à la diffusion et à l'action artistique. En Rhône-Alpes, cela représente moins 6% pour l'ensemble des institutions et des structures culturelles, soit moins 2,4 millions d'euros.
Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, la situation des grosses structures, telle que la MC2 (qui enregistre, avec ces nouvelles mesures, une perte de 140 000 euros), n'est pas moins préoccupante que celle des plus petites. Ces établissements, à travers leur politique de création, de coproduction et de diffusion, soutiennent et font vivre tout un réseau de plus petites entités (dont une majorité de compagnies).

Les petites compagnies vont souffrir

En voyant leur budget fondre, les grosses institutions devront programmer moins de spectacles et réduire leur aide à la création. A cela s'ajoute la décision du ministère d'affirmer des critères d'évaluation fondés essentiellement sur des données quantitatives, pénalisant ainsi le travail d'élargissement et de diversification des publics. Inévitablement, les structures culturelles prendront moins de risque de programmation et soutiendront plus fébrilement les équipes artistiques qui ne sont pas des "aspirateurs" à public. L'érosion des budgets conduit à l'asphyxie complète du système. En affaiblissant les plus gros, l'Etat accélère la chute des plus petits !

Géraldine (Grenoble)

COUP DE COEUR

L'histoire commence chez mon coiffeur...

... Alexandre pour les intimes. J'aime bien son léger accent du sud-ouest, son goût pour la nourriture bio, et ses élans vers les philosophies de l'Orient. J'ignorais en revanche qu'un de ses aïeux avait été relieur, et qu'il se trouvait en possession d'un très bel exemplaire des "22 années du Père Tasse à Chamrousse". Alexandre m'a confié ce livre, je l'ai lu et ce livre m'a bluffé. Il raconte la vie d'un aubergiste dans les années 1870, installé sur la montagne de Chamrousse.
L'écrivain Henri Vincent met en scène une partie de sa vie. Arséne Tasse était installé comme sabotier à Grenoble (rue du Pont Suspendu) en 1847. Mais l'histoire devient fascinante quand ce curieux bonhomme, sorti d'un film sur la ruée vers l'or, avec son grand chapeau de cow-boy et sa barbe imposante, installe une fromagerie à 1 855 m, à Roche Béranger. **À cette époque, loups et ours hantent encore la montagne,** et Victor Hugo vient de publier "Les Misérables". Lors des marches nocturnes pour approvisionner le chalet, le Père Tasse fit de singulières rencontres… *"Ceci dit, vous ne serez pas étonnés qu'une nuit, dans les premiers temps de son séjour au chalet le Père Tasse se soit trouvé tout à coup dans les bois nez à nez avec un grand loup. Le loup avait ses dents ; le Père Tasse avait son bâton ; qui sait comment la lutte eût fini, si, seulement, elle avait commencé. Mais elle ne commença point. Le loup est brave, à la manière des prussiens, quand il est dix contre un. En dehors de ce cas chevaleresque (pas pour lui) il sait réfléchir, et si on lui montre les dents ou quelque chose d'équivalent, ma foi, il n'y met pas d'amour-propre, -l'amour-propre, c'est bon pour les hommes, - il rengaine les siennes, recule, puis, sagement, prend ce que le vulgaire appelle la poudre d'escampette. C'est ce que notre loup, voyant l'air déterminé de son adversaire, fit sans plus tarder."*
L'intégralité de ce livre sur le site :www.chamrousseweb.info

Aurélie (Grenoble)